

second h). Also several Latin-Dutch dictionaries consulted by me contain the entry: "Anchialos, ἀγκιᾶλλός town in Thracia on the Pontus River" (in translation). Furthermore zoological latin has the generic names *Anchialus* Thomson, 1859 for a genus of Coleoptera, *Anchialus* Kröyer, 1861 and its replacement name *Anchialina* Norman & Scott, 1906, for a genus of Mysidacea. I have not been able to find a single usage of the transliteration anchihalos or of a derivation from it; but I have to admit that my experience with latin and greek is very restricted.

4. The argument that anchihaline is to be preferred as it falls in line with the terms hyperhaline, euhaline, mixohaline, polyhaline, mesohaline, oligohaline, etc., as adopted by the Symposium on the classification of brackish waters, Venice, 8-14 April 1958 (Anon., 1959: 243, 244) does not hold, as all these terms pertain to salinity, being used in the classification of marine waters according to salinity. The term anchialine, however, does not indicate a degree of salinity. The usage of the spelling anchihaline therefore might even be confusing.

Summarising we can say that the spelling anchialine is to be preferred over anchihaline for reasons of priority, common usage and clarity, while the term furthermore is grammatically correct.

For uniformity's sake it would be good to have only one of the two spellings adopted for this term.

Received for publication 17 December 1985.

DESCRIPTION D'*ETISUS LABOUTEI*,  
ESPÈCE NOUVELLE DE NOUVELLE-CALÉDONIE  
(DECAPODA BRACHYURA, XANTHIDAE)

PAR

ALAIN CROSNIER

Océanographe biologiste ORSTOM, Muséum national d'Histoire naturelle, Laboratoire de Zoologie (Arthropodes) et Ecole Pratique des Hautes Etudes, Laboratoire de Carcinologie et d'Océanographie biologique, 61 rue de Buffon, 75005 Paris, France

*Etisus laboutei* sp. nov. (fig. 1a-d)

Matériel examiné. — Nouvelle-Calédonie, lagon, premier cap au nord de la Dumbea, plongée de nuit, 20 m, 31 juillet 1980, P. Laboute coll.: ♀ holotype, 60,1 × 96,1 mm (déposée au Muséum national d'Histoire naturelle à Paris sous le no. B 16577). L'animal, mal fixé, est malheureusement en assez mauvais état.

Description. — La carapace, convexe d'avant en arrière et d'un bord latéral à l'autre, est large (l/L = 1,60) avec des régions assez bien marquées; sa surface présente quelques amas de gros granules disposés sur les parties élevées de cer-

05 FEV. 1996

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° 43009

Cote B

*Crustaceana* 53 (1) 1987, E. J. Brill, Leiden

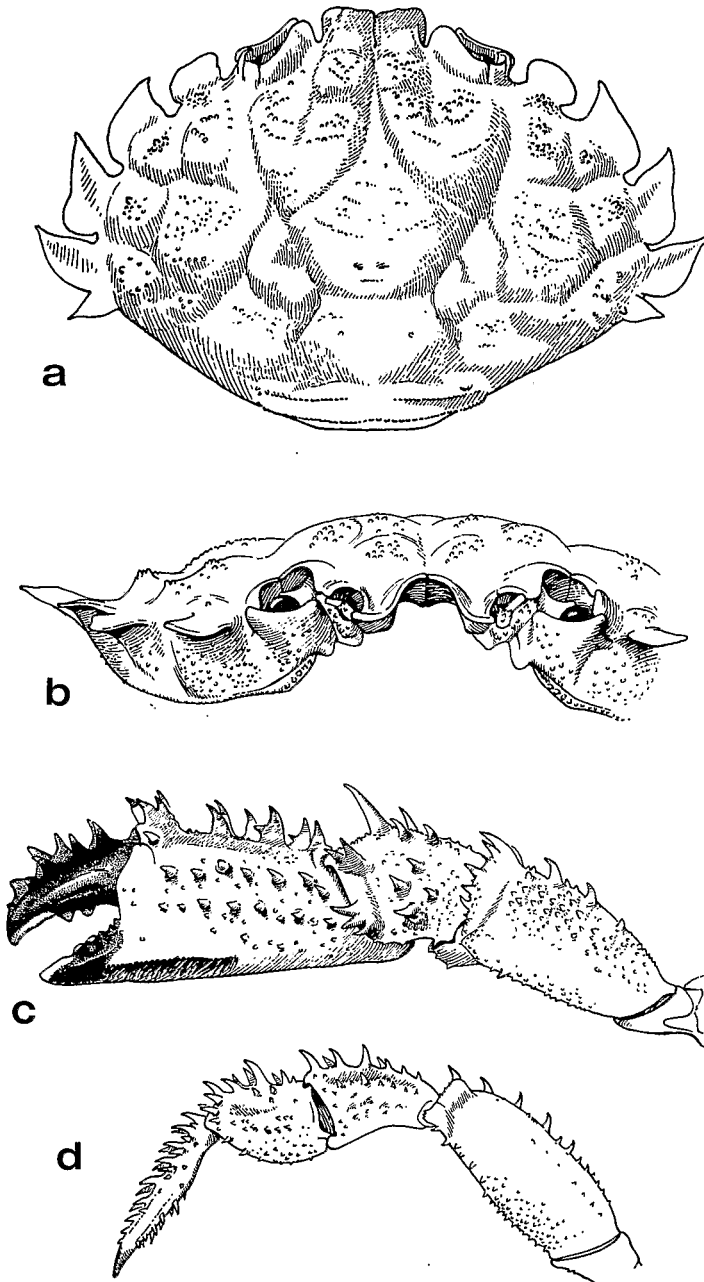


Fig. 1. *Etisus laboutei* sp. nov., ♀ 60,1 × 96,1 mm, holotype, Nouvelle-Calédonie (MP-B 16577).  
 a, carapace, vue dorsale; b, carapace, vue de face; c, chélicère gauche, face externe; d,  
 deuxième patte ambulatoire gauche, face postérieure. N.B. Les soies de la carapace, du ché-  
 licère et de la patte ambulatoire ne sont pas représentées.

taines régions, en particulier 1 M, 2 M, 1 L à 5 L et 1 R; les régions frontale et gastrique ainsi que les bords antérolatéraux de la carapace sont pratiquement lisses. De fortes soies, denses sur la partie postérieure de la carapace, beaucoup plus éparses ailleurs, s'observent; elles sont implantées dans de petites dépressions.

Le front, saillant en forme d'auvent, lamelliforme, est étroit (sa largeur est légèrement inférieure au sixième de celle de la carapace); il est formé de deux lobes étroitement accolés, séparés par une profonde fissure, et dont les jonctions des bords antérieurs et latéraux sont arrondies. Vu de dessus, le bord antérieur du front dessine un V très ouvert. Vu de devant, le front, fortement ondulé, a l'aspect d'un bicorné (fig. 1b).

Les orbites, séparés du front par un grand sinus, sont fortement saillants. Leur bord supérieur est divisé en trois lobes, dont l'interne se termine par un lobule arrondi qui s'avance, sans toutefois atteindre le niveau du bord antérieur du front. Le bord inférieur de l'orbite se termine, du côté interne, par un lobule saillant, assez étroit, et à extrémité arrondie. Les lobules internes des bords supérieur et inférieur ne se rejoignent pas et l'orbite demeure ouvert, l'espace libre étant occupé par l'article basal de l'antenne.

Les dents des bords antérolatéraux de la carapace sont au nombre de cinq. Elles sont très développées et foliacées. La première a un contour arrondi, les suivantes ont une extrémité très aiguë, dirigée vers l'avant dans le cas des deuxième et troisième dents, sur le côté dans le cas de la quatrième et en arrière dans le cas de la cinquième. Les deuxième et troisième dents sont subégales et les plus grandes; la quatrième est plus petite que celles-ci mais plus grande que la première; la cinquième est nettement la plus petite de toutes.

Les chélicèdes sont 1,5 fois plus longs que la carapace. Le mérus a ses bords antérieur et postérieur garnis d'une épaisse fourrure qui dissimule des denticules coniques recourbés vers l'avant; sur le bord postérieur, deux ou trois de ces denticules sont particulièrement développés; le bord distal, qui jouxte le carpe, porte quatre ou cinq denticules du même type que les précédents; la face supérieure est lisse, les faces antérieure et inférieure granuleuses. Le carpe a sa face externe garnie d'assez nombreuses soies, entre lesquelles se trouvent six ou sept forts denticules coniques recourbés vers l'avant et quelques granules; sur le bord antérieur du carpe, qui jouxte la pince, on observe, du côté externe une dent épineuse bifide ou trifide, à la hauteur du condyle d'articulation avec la pince une dent épineuse bifide et, du côté interne, deux longues épines. Les pinces portent des soies éparses plus une rangée de soies serrées qui s'étend sur la base du doigt fixe et les deux cinquièmes antérieurs, environ, de la paume, parallèlement au bord inférieur de celle-ci; en outre un pinceau de soies existe sur le bord préhensile de chaque doigt. La face externe de la pince porte deux rangées longitudinales de denticules coniques et recourbés, assez espacés, et quelques granules épars. Le bord supérieur de la paume est orné de deux rangées parallèles de quatre dents en forme d'épine; les distales sont bifides, les

autres simples ou bifides; quelques granules les séparent. La face inférieure de la paume est lisse; la face interne porte quelques granules concentrés surtout sur la partie inféroproximale. Les doigts sont arrondis en cuiller à leur extrémité et portent quelques molaires sur leur bord préhensile. Le doigt mobile porte deux rangées parallèles de quatre ou cinq fortes dents triangulaires sur sa face supérieure.

Les pattes ambulatoires portent une fourrure très épaisse sur leurs bords supérieur (à l'exception du dactyle et, dans une moindre mesure, du propode) et inférieur. Le bord supérieur de tous les articles est armé d'épines recourbées, disposées plus ou moins sur deux rangées à partir du carpe. Sur le dactyle, une rangée d'épines plus petites s'observe également de part et d'autre du bord inférieur. L'ongle du dactyle est entier.

Coloration. — Elle est assez uniforme, rouge-brique lavé de jaune notamment sur la partie postérieure de la carapace. Les pattes ambulatoires comportent des bandes transversales rouge-brique peu marquées, séparées par des zones plus claires. Les doigts des chélicèdes sont noirs; la coloration du doigt fixe ne s'étend pas en arrière sur la paume.

Remarques. — La forme des dents des bords antérolatéraux de la carapace caractérise immédiatement cette espèce et la sépare de toutes les autres du genre. La seule qui, comme elle, a des dents foliacées est *Etisus utilis* Jacquinot, 1852, mais elle a sept dents au lieu de cinq et qui sont toutes aiguës.

Remerciements. — M. Pierre Laboute nous a remis le crabe étudié ici. M. Maurice Gaillard, du Muséum national d'Histoire naturelle, est l'auteur des dessins qui illustrent cette note. A tous deux nous adressons nos remerciements.

#### BIBLIOGRAPHIE RESTREINTE

- SERÈNE, R., 1984. Crustacés Décapodes Brachyours de l'Océan Indien Occidental et de la Mer Rouge. Xanthoidea: Xanthidae et Trapeziidae. Avec un addendum par Crosnier (A.): Carpilidae et Menippidae. Faune tropicale, 24: 1-400, fig. A-C, 1-243, pls. 1-48.

*Reprinted from:* CRUSTACEANA, Vol. 53, Part 1, 1987



LEIDEN  
E. J. BRILL

ORSTOM Documentation



010001125

**B 43009**